

Boulogne, le 20 janvier 2005

## LA NOTE EPSY N° 48 QUELLE RENTREE SOCIALE POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2005 ?

*EPSY vous adresse régulièrement son analyse de l'évolution du climat social.*

*EPSY est un cabinet d'audit social, spécialisé dans l'accompagnement du changement et dans la veille sociale.*

*Nous sommes à votre disposition pour vous présenter plus en détail nos champs de compétence et nos outils de diagnostic.*

*Vos contacts : Jean-Claude DUCATTE ou Philippe CELIS : 01.47.61.85.85*

**L'actualité sociale de ce début d'année va donner une large place aux nombreux mouvements sociaux dans le secteur public. Au total, à un moment ou à un autre cette semaine, c'est près de 6 millions de fonctionnaires et salariés de l'administration et des entreprises publiques qui sont appelés à descendre dans la rue sur trois jours, à l'invite d'organisations syndicales.**

Il est patent que celles-ci, pour une fois réunies (contrairement aux dernières grandes grèves de 2003) cherchent à créer un électrochoc dont le référent mythique prend ses racines dans les manifestations de 1995, où la fonction publique avait incarné les frustrations et les inquiétudes de l'ensemble du corps social.

La détermination syndicale<sup>1</sup> s'apprécie par la durée programmée de cette mobilisation (jusqu'au 5 février 2005, date de la manifestation nationale contre la réforme des 35 heures), le mélange des secteurs (énergie, transport, enseignement, santé, administration), la nature des revendications, « *fourre tout* » (préservation du service public, emploi, rémunérations).

Mais, peuvent-elles aujourd'hui fédérer les salariés du secteur privé dans les mêmes proportions ? En effet, de récents sondages signalent que 65% des français manifestent leur soutien ou sympathie à ces mouvements.<sup>2</sup> Est-ce une adhésion de bon ton, ou le révélateur d'une capacité réelle d'agrégation du corps social ? La réponse est à rechercher dans les thèmes défendus.

<sup>1</sup> : cf. Tableau des manifestations en cours, page suivante.

<sup>2</sup> : Enquête CSA/Le Parisien réalisée par téléphone les 12 et 13 janvier 2005.

## Organisation des journées de mobilisation dans la fonction publique du 18 au 20 janvier 2005

Quand ?	Qui ?	Organisations	Quoi ?
Mardi 18/01	La Poste	CGT, SUD, FO CFTC	Dénoncer le projet libéralisation du marché et de réforme de l'entreprise.
Mercredi 19/01	SNCF	CGT, Sud-Rail, FO, CFTC, CFDT	Préservation de l'emploi (dans le cadre des réformes annoncées)
	EDF-GDF	CGT (FO et CFDT pressentis)	Dénonciation de l'accord social (dont les rémunérations)
	Santé (chirurgiens hospitaliers)	Collectif " <i>Chirurgie hôpital de France</i> " (Intersyndicale)	Revalorisation des rémunérations
Jeudi 20/01	Ensemble de la fonction publique	CGT, CFDT, FO, UNSA, FSU, CFTC	Défense et progression du pouvoir d'achat
	Education Nationale		Dénonciation de la loi d'orientation sur l'école (carte scolaire)
	Santé (Psychiatrie Publique + Urgentistes)	Intersyndicales (IDEPP, AMUHF)	Dénonciation la réforme du statut hospitalier (préservation de l'emploi)

- **La réforme des entreprises du secteur public.** La mobilisation autour de ce thème n'apparaît vraiment porteuse que localement, dans les régions rurales (cas de La Poste) où la dégradation du service public risque d'être directement perceptible. L'ouverture à la concurrence porte en elle, en revanche, la modernisation du service public et sa professionnalisation, ainsi qu'une diminution à venir, dans certains cas, du coût des prestations.

On notera par ailleurs, que les intentions de vote pour la prochaine Constitution européenne constituent un bon indicateur de l'acceptabilité des réformes. Selon les derniers sondages, 65% envisagent de voter « oui » à la Constitution. Si l'on est cohérent, ce « oui » vide la capacité de fédération des salariés contre la réforme des entreprises publiques.
- **La préservation de l'emploi.** Cette préoccupation est également en perte de vitesse. Elle avait toute son importance, en tant que credo, des gouvernements de gauche et de la CFDT, ce qui a justifié la mise en place de son plan phare de réduction du temps de travail.

Si la situation de l'emploi ne s'est pas radicalement améliorée, l'orientation idéologique donnée depuis plusieurs années par le gouvernement est foncièrement différente, dans la mesure où elle valorise désormais la flexibilité comme facteur de création de richesse et de retour à l'emploi. La préservation de l'emploi dans le public correspond également à une dérive sémantique, puisque ce n'est pas de licenciements ou de délocalisations dont il est question, mais de non renouvellement de postes. Ce thème s'adresse donc, sur le fond, moins aux salariés qu'aux demandeurs d'emploi.

- **La préservation et le développement du pouvoir d'achat.** C'est sans aucun doute le sujet porteur aujourd'hui... mais est-il fédérateur ? Toujours selon la même enquête publiée dans *Le Parisien*, 75% se déclarent prêts à manifester pour défendre leur pouvoir d'achat, contre 35% seulement pour défendre les 35 heures.

Le sentiment que le pouvoir d'achat s'est érodé au cours des dernières années est ancré dans les esprits : inflation cachée du passage à l'euro, explosion du marché de l'immobilier qui a marginalisé de l'accès à la propriété, toute une frange de locataires, et surtout de jeunes salariés, flambée du prix de l'énergie, négociation avouée (et peu productive) de Nicolas Sarkozy avec la grande distribution, en vue de baisser les prix des produits de grande consommation,...

Pour autant, les salariés du Privé sont-ils susceptibles de soutenir la revendication du Public dans ce domaine ? Rien n'est moins sûr, car ce qui est bon pour les uns ne l'est pas forcément pour les autres. Il faudra en effet que les organisations syndicales convainquent les salariés du Privé que la préservation de leur pouvoir d'achat peut se faire parallèlement avec une augmentation des salaires dans le secteur Public (et donc que ces augmentations intègrent les prélèvements de l'Etat dans cette opération).

En l'état actuel, le mouvement social lancé dans le secteur public cette semaine n'apparaît pas directement généralisable, même si la thématique de revendication développée est aussi porteuse de sens pour les salariés du Privé.

En revanche, et paradoxalement, le sujet des 35 heures qui sera débattu devant l'Assemblée Nationale en février prochain pourrait réserver des surprises.

Les organisations syndicales auront pu compter leurs troupes dans le Public (il faut donc que la mobilisation soit forte) et les 35 heures seront un objet de discussion nationale. Et si le thème est associé aux conditions de travail, pour lesquelles une majorité de salariés -y compris des cadres- estime qu'elles sont en dégradation, **l'appel à la grève nationale prévue le 5 février pourrait être le vrai détonateur d'un mouvement social dépassant le clivage Public/Privé.**

**Restant à votre disposition pour toute information complémentaire.**

**Toute l'actualité sociale d'EPSY est disponible sur <http://www.epsy.com> ainsi que tous les liens dont vous avez besoin pour votre activité quotidienne.**